



Direction  
Référence : EAU-AUT-26-0395  
Dossier suivi par : Unité Autorisations - NSE  
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de  
Schuttrange  
2, Place de l'Eglise  
L-5367 Schuttrange

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage Art. 24 §1

<b>Requérant(s)</b>	Syndicat intercommunal de dépollution des eaux résiduares de l'est (SIDEST)
<b>Objet</b>	Gestion des eaux dans le cadre de l'extension de la station d'épuration Uebersyren
<b>Localité(s)</b>	Uebersyren
<b>Commune(s)</b>	Schuttrange

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe :  
Copie de la demande d'autorisation